



Je refuse une partie des travaux copropriété

Par Visiteur

L'assemblée générale a voté le ravalement des façades avec reprise du sol de balcons (enduit plastique) J'ai voté contre. Mon balcon est carrelé on veut m'obliger a démonter ma climatisation et a enlever mon carrelage pour mettre en place leur enduit plastique (travaux à ma charge)
Puis je refuser ? Je trouve idiot de remplacer un carrelage en très bon état par un revêtement plastique.
Le balcon n'est il pas une partie privative ?
Comment refuser les travaux SUR mon balcon

Merci de votre réponse

Par Visiteur

Cher monsieur,

J'aurai besoin d'en savoir plus:

Qu'est-ce qui a motivé la réalisation de ces travaux?

A quoi servent ces enduits plastiques: Isolation, sécurité de l'immeuble?

Les balcons sont-ils des parties privatives ou communes au regard de votre règlement de copropriété?

Très cordialement.